

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 9 octobre 2019

ÉPIDÉMIE DE DENGUE : Restons mobilisés pour lutter contre les moustiques

9 cas de dengue ont été confirmés du 23 au 29 septembre 2019. Bien que le nombre de cas se stabilise depuis plusieurs semaines, presque la moitié des communes de l'île reste concernée. Le virus persiste et continue de circuler en cette fin d'hiver austral, ce qui laisse présager une reprise épidémique au cours de l'été. C'est pourquoi, les autorités rappellent à la population l'importance de mettre en œuvre les recommandations, au quotidien, pour lutter contre les moustiques.

Situation épidémiologique au 8 octobre 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Le nombre de cas de dengue déclarés se stabilise depuis plusieurs semaines à une dizaine de cas par semaine, et **10 communes** sont toujours concernées par une circulation active du virus.

La majorité des cas sont recensés dans le Sud (Saint-Louis et Etang-Salé) et l'Ouest (La Possession et Saint-Leu).

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE

- **Plus de 24 800 cas autochtones confirmés** (soit **17 936 cas** depuis le 01/01/2019)
- **771 hospitalisations** (dont **616 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **2 394 passages aux urgences** (dont **1 919 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **20 décès**, dont **12 directement liés à la dengue**. (Depuis le 01/01/2019 : **14 décès**, dont **9 directement liés à la dengue**).

Rappel : les recommandations pour se protéger contre la dengue



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

